PROJET FEM/BANQUE MONDIALE « GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES DANS LA REGION DE L'ORIENTAL »

DON DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL N°: TF012284

Avis
D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N°12/DPR/2016
Réservé aux Petites et Moyennes Entreprises Nationales

Le **Jeudi 24 mars à 11h00**, il sera procédé au siège du Ministère délégué chargé de l'Environnement, 9 avenue Al arar secteur 16, Hay Riad, Rabat, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°**12/DPR/2016**, relatif à la réalisation des travaux d'aménagement pour la réhabilitation de drainage des zones humides du SIBE de la Moulouya.

Le cautionnement provisoire est fixé à **28 000,00 Dh (Vingt huit mille Dirhams)**

L'estimation des coûts des travaux établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à **1 371 800,00 Dhs TTC** (Un million trois cent soixante onze mille huit cent Dirhams Toutes Taxes Comprises.)

Visite des lieux : La visite des lieux est facultative, et prévue le **jeudi 10 mars 2016**. Pour tout complément d'information, notamment sur les modalités d'organisation de cette visite, les candidats peuvent s'adresser Service Régional de l'Environnement à Oujda, tél : +212536 52 48 70, +212661 70 14 24 ou à la Direction Régionale des Eaux et Forêts et la Lutte Contre la Désertification de l'Oriental Tel : +212536 68 34 50 Fax : +212536 68 84 22.

Le dossier d'appel d'offres peut-être retiré au bureau de la Direction des Programmes et Réalisations au Ministère délégué auprès du Ministre de l'Energie, des Mines de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Environnement sis, 9 avenue Al arar secteur 16, Hay Riad, Rabat.
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics et en application des directives pour la passation des marchés de fournitures, de travaux et de services autres que des services de consultants publiées par la Banque Mondiale en janvier 2011.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Programmes et Réalisations au Ministère délégué auprès du Ministre de l'Energie, des Mines de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Environnement (bureau 235).
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de la consultation.